

**Objet : Analyse et propositions concernant le projet de programme
d'enseignements d'arts plastiques des cycles 2 et 3**

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour votre proposition de consultation concernant les enseignements artistiques du cycle 2 et 3. L'association polychrome-edu, association nationale des professeurs d'arts plastiques, a pu réunir des enseignants et formateurs pour vous proposer un retour collectif. Vous trouverez ci-dessous nos commentaires et propositions.

Quelques points saillants se dégagent, que nous souhaiterions interroger :

- La séparation des trois grandes composantes : plasticienne, culturelle, méthodique et théorique
- La place nouvelle prise par les références culturelles obligatoires ou à titre indicatif, s'ajoutant à celles, incontournables, du programme d'histoire des arts déjà publié.
- Une ambiguïté sur la séparation de ce dernier et de la pratique plasticienne
- Corrélativement une moindre importance accordée à la dimension plasticienne en temps et en quantité, donc en qualité.
- Un parcours pédagogique de la réussite, une disparition de l'expérimentation jubilatoire
- La dispersion des préambules et références culturelles sur 2 programmes : une impression déroutante de dispersion.
- Demande d'accompagnement pour la mise en œuvre de l'EAC et des nouvelles évaluations
- Demande de moyens pour la question de l'enseignement numérique

Impression générale :

- **Le texte est clairement écrit, néanmoins son agencement et quelques formulations doivent être retravaillées pour gagner en cohérence**
- Le projet de programme donne le sentiment de pouvoir **travailler de manière transversale avec les autres disciplines** (adaptation des thèmes aux différents niveaux de classe) ce qui est propice à une démarche de projet permettant d'aborder d'autres domaines artistiques.
- L'écriture **du programme de 6e est trop dispersée**, avec deux programmes à consulter en AP, dont certaines parties seulement concernent la sixième. Sans oublier que devra s'ajouter celui d'HDA -> donc 3 programmes
- **Les composantes liées à la pratique, celles liées à la culture artistique, à la méthode et à la théorie, ainsi que l'histoire des arts, devraient être mieux articulées.** Il faudrait

clairement considérer que l'histoire des arts doit être raccordée nécessairement à la pratique plastiques.

- Les attendus en arts plastiques et en histoire des arts nous semblent adaptés pour le niveau du cycle 3, mais déséquilibrés : le **corpus obligatoire de référence (en gras) en histoire de l'art est trop abondant**, même réparti sur 4 ans. Sachant que de plus il s'ajoute à celui d'HDA général. Il nous semble nécessaire de **réduire le nombre des œuvres à aborder de façon obligatoire, pour mieux l'équilibrer avec l'heure** hebdomadaire d'arts plastiques.

Quels vous paraissent être les points forts du projet de programmes ? :

- La présence de la **pédagogie de projet articulée avec l'EAC**. Le programme a vocation à enrichir le Parcours d'Education Artistique et Culturelle de chaque élève ; toutefois, il faudrait donner des **repères clairs** pour être accompagné dans sa mise en œuvre. En effet, l'articulation avec l'EAC est encouragée, mais il n'y a pas de propositions d'accompagnement pour fréquenter les structures culturelles de proximité. Il faudrait **explicitier les modalités de partenariat** avec le service de la DAAC et des conseillers pédagogiques pour en **garantir une bonne mise en œuvre**.

En ce cas, des **formations sont nécessaires**, car les enseignants ont été formés à évaluer autrement.

- **Les domaines artistiques et des notions de base** qui fondent l'enseignement des arts plastiques sont formulés, particulièrement leur « relation spécifique au savoir, liée à l'articulation constante entre pratique et réflexion ».
- La question de **l'exposition** est abordée dès le cycle 2 et invite à un apprentissage autour de cette pratique.
- Les objectifs d'apprentissage et les exemples de « Situations et exemples de réussite » sont dans l'ensemble **cohérents** pour chaque questionnement proposé, sauf dans un ou deux cas.
- Les principes pour les références culturelles sont cohérents. De même est appréciable la souplesse dans la manière de l'aborder, le fait qu'elle ne soit pas évaluée de manière sommative. **En revanche, la quantité de ses références et leur répartition durant l'année doit être impérativement repensée.**
- Les composantes plasticiennes, méthodiques et théoriques sont cohérentes.
- Les arts plastiques sont abordés par les notions plasticiennes.

Quels vous paraissent être les points faibles du projet de programmes ? :

Dispersion

Les enseignants du cycle 3 doivent considérer que le projet de programme relève des « préambules » et des « principes » du programme de cycle 3 autant que de celui du cycle 4 (auquel il est renvoyé en p.12 pour une approche globale sur le collège).

A partir de la classe de 6^e et tout au long du parcours du collège la formation plasticienne mobilise quatre « champs de pratique de référence » et les professeurs ancrent les apprentissages dans « trois groupes de compétences spécifiques à l'enseignement des arts plastiques. Ces deux chapitres sont notifiés page 5 et 6 du cycle 4 et ne sont pas mentionnés dans le cycle 3. Or ce sont des **appuis indispensables pour une évaluation du travail des élèves, aussi dans le cycle 3.**

Le corpus des références artistiques est dans le programme du cycle 4. Pourquoi ne pas assumer un corpus restreint spécifique à la classe de sixième, inscrit à l'intérieur de son programme ?

Enfin il n'est écrit nulle part que les pages 22 et 23 du programme du cycle 4 concernent la sixième, or à les lire, on constate qu'elles concernent tout l'enseignement de collège, pas seulement de la 5e à la 3e.

Cette dispersion et ce manque de clarté dans la lecture obligent les professeurs à manipuler deux programmes de 25 feuillets chaque, en évacuant des parties et incluant d'autres.... C'est déroutant et complique inutilement leur travail. Et l'achèvement de leur déroute s'accomplit à devoir lire en surplus le programme d'histoire des arts ! Aucune clarté là aussi, particulièrement sur quelle discipline assume quelle référence. Bref, pauvres profs de collège, promenés d'un programme à l'autre sans indicateurs clairs !

- **L'écart entre le contenu à assimiler et le temps annuel accordé**, notamment pour assimiler la composante histoire des arts, alors que nous avons à juste titre, majoritairement, une partie pratique dans notre enseignement.

Ce qui entraîne une **gestion impossible des contenus, de l'heure hebdomadaire et des heures d'histoire des arts**.

Nous insistons sur la mauvaise prise en compte du temps hebdomadaire en arts plastiques et des 9h annuelles d'histoire des arts à mener en corrélation avec d'autres disciplines. Il faut rappeler que les classes de collège n'ont qu'une heure par semaine, d'une part en arts plastiques et d'autre part en éducation musicale. La **séparation du programme des histoire des arts incite à penser que son enseignement doit être séparé de la pratique**. Si nous y devons consacrer 9h dans notre volume d'heures disciplinaire, cela représenterait alors 2 mois de cours sans pratique sur l'année - soit 3h en moins par trimestre, ce qui impacterait la qualité de l'enseignement et de l'évaluation en arts plastiques comme en éducation musicale - Le nombre de séances par trimestre réduirait considérablement les **contenus disciplinaires**, obligeant l'enseignant à négliger la quantité et la qualité des travaux, non aboutis et/ou vidés de leur sens. Les séquences pédagogiques seraient encore amputées alors qu'elles sont déjà réduites par l'Evars, l'Éducation à la santé, PIX, éducation à la défense, EDD, évaluations nationales, les sorties (parfois des autres disciplines), etc.

- De ce fait, la dimension **pratique plasticienne**, qui est notre spécificité et qui permet à certains élèves de s'exprimer autrement qu'avec des mots, semble avoir perdu sa prépondérance pour faire de la place à la dimension culturelle et méthodique.

- La place du **processus d'expérimentation** (produire, essayer, effacer, reformer, prendre du recul, reprendre sa production, etc.) et le **plaisir dans la création** sont absents et remplacés par « des situations et exemples de réussite », dont il faudra préciser la notion en arts plastiques.

Réussite par rapport à un projet ? Et si c'est par rapport à un projet, défini par qui, défini pourquoi, défini pour qui ? Et si on peut vraiment appliquer cette notion, ne pourrait-on pas écrire « en vue d'une réussite » ou « dans la perspective d'une réussite » plutôt que « exemple de réussite » ?

- Les « situations et exemples de réussites » tendent à être **modélisantes** et à évincer la didactique qui elle, s'ancre dans la résolution de problème et le développement d'une pluralité de compétences disciplinaires et transversales.

A propos du numérique :

- **Créer avec le numérique est proposé à partir du cycle 3 :**

- Nombreux sont les élèves qui manipulent déjà les techniques numériques. Néanmoins l'approche du numérique en 6e reste délicate, longue à expliquer avec certains. Il est nécessaire de **donner des méthodes efficaces** aux enseignants pour les soutenir dans ces apprentissages (stages, tutoriels précis...) de façon à ne pas faire des séances chronophages, par exemple dans la création des galeries d'exposition sur l'ENT.

- Il faudrait aussi mettre en place des **formations** disciplinaires obligatoires de pratique / usage de l'**IA** : évolution du métier, etc.

L'enseignement **numérique obligatoire**, alors que tous les établissements ne seraient pas dotés des outils nécessaires, relèverait d'une **forme inconsciente de perversité administrative**. Il faut donc insister pour que soient donnés les moyens du programme, demander à créer une **ligne de crédit urgente pour tous les établissements sous-équipés**, en vue d'y souscrire.

• **Comment l'évaluation est-elle pensée ? :**

Les modalités d'évaluation sont imprécises.

- Le mot « compétence » semble n'exister que quand il s'agit d'autres enseignements : les arts plastiques et l'éducation musicale « s'articulent aisément avec d'autres enseignements pour consolider les compétences ». On a l'impression que les disciplines artistiques n'ont **pas de compétences spécifiques**, mais qu'elles servent à consolider les compétences des autres disciplines.

- Et dans le cadre des disciplines artistiques dans les programmes cycle 2, cycle 3, le mot « compétences » n'existe que pour lui joindre les mots « interdisciplinaires » sans précision sur leur nature, ou encore compétences « cognitives », « émotionnelles » ou « psychosociales ». De ce fait, l'évaluation par compétences disciplinaires/socle commun serait-elle vouée à disparaître ? L'évaluation se fondera-t-elle toujours sur la construction progressive de compétences définies ?

- Dans le programme du cycle 4, p. 22, qui semble concerner la sixième sans que cela soit déclaré, il est question d'une évaluation **formative et non sommative, d'autoévaluation** : comment seront-elles prises en compte au regard de l'administration ? Comment le pilotage de l'évaluation s'effectuera-t-il par le professeur ?

- Il nous semble indispensable de veiller à garder clairement les **compétences disciplinaires**, et s'il le faut, à les articuler aux CPS.

- Des **formations** seraient indispensables pour mettre en place clairement de nouveaux systèmes d'évaluation et de notation, si c'est bien le cas. Les enseignants formés à d'autres modalités d'évaluation ne doivent pas se voir reprocher leur incompétence.

Quelques propositions d'amélioration :

- **Réduire le nombre trop important de références obligatoires (en arts plastiques et en histoire des arts)**

• **Il faut mieux prendre en compte le rythme scolaire et les contenus à aborder afin d'éviter les dérives : la pratique doit bien rester la majeure partie de nos disciplines :**

De plus, la pratique suppose une confrontation fréquente avec la **matière**, à un âge où les élèves ont besoin d'évaluer le monde physique qui les entoure. Elle reste le fondement précieux de notre discipline. La culture artistique et les notions fondamentales de l'histoire de l'art sont nécessaires dans le socle commun culturel de tous, mais à l'école primaire et au collège, les élèves n'en acquerront jamais si bien les notions que s'ils peuvent les **raccorder à des questions artistiques** auxquelles ils se confrontent eux-mêmes. Notre discipline articule le faire, la réflexion et l'acquisition de connaissances : sachons garder cet aspect inestimable de notre enseignement. Nous proposons qu'une insistance sur ce point domine : culture artistique et pratique s'imbriquent et s'articulent harmonieusement.

Il y a peu de temps et **beaucoup d'œuvres imposées**. Nous n'en contestons pas le principe. Mais plus **leur nombre est important et plus la liberté pédagogique se réduit, et plus le**

temps de pédagogie de la pratique plastique se restreint. Il nous paraît impossible de réaliser une étude sérieuse d'un nombre si important d'œuvres.

Gardons à l'idée qu'elles seront abordées, non dans l'entière des questions qu'elles ouvrent, mais seulement par quelques **angles d'approche en rapport avec la pratique**. Nous pensons qu'il faut réduire la liste des œuvres imposées et **toujours articuler le contenu "histoire des arts" avec les questionnements plasticiens**. Les tableaux synoptiques proposés ci-dessus en seraient les vecteurs référentiels.

Les heures d'histoire de l'art ne doivent ainsi pas être comptées de façon obsessionnelle, mais correspondre au désir d'apprendre et à l'acquisition de méthodes autant que de bases indispensables. Il y a donc tout intérêt à faire **fusionner la partie arts plastiques et celle d'histoire des arts** dans des **tableaux synoptiques** pour que l'articulation entre ces parties puisse être plus claire. On y **proposerait une articulation entre ces éléments**. Et on pourrait y **tracer parallèlement des parcours en histoire de l'art**, qui gagneraient leur cohérence en tant que chemins transversaux.

Par exemple, le questionnement de la représentation pourrait être nourrie par "la figure humaine" (page 11) et pourrait être explicitée avec les œuvres proposées pour cette thématique.

- Réaffirmer la didactique des arts plastiques dans la partie "les principes" :

Il faudrait faire le lien avec les compétences à acquérir, l'articulation fondamentale entre pratique et théorie, etc. L'articulation des composantes doit être clairement mise au service d'un enseignement tourné vers le développement d'un **savoir-agir pour faire face à des situations complexes de résolution de problème**.

- Revoir certaines formulations :

L'expression « **situations et exemples de réussite** » est étrange et inquiétante. Doit-on **penser à l'avance que l'élève réussira à coup sûr** grâce à ce qui est proposé dans ce cadre ? Serait-ce que l'on évacue totalement la **possibilité de l'échec** ? Et sa valeur formatrice ? La capacité à surmonter l'échec et rebondir ? Ne serait-il pas plus adapté d'écrire « **exemples de situations en vue de réussir** » ?

- Il serait utile de préciser que les « exemples de réussite » en éducation musicale ou « situations et exemples de réussite » en arts plastiques dans la colonne de droite, ne sont **pas des parcours obligés**, mais bien des **exemples de situations pédagogiques à caractère indicatif**.

-> pour le cycle 3, page 5, la formulation « Tout au long du cycle, les élèves sont conduits à interroger l'efficacité des outils, des matériaux, des formats et des gestes au regard d'une intention, d'un projet. » peut être modulée. On ne peut pas évoquer seulement « l'efficacité » des outils, des matériaux, des formats et des gestes. Les remplacer par « les effets, les impacts », renforcerait leur dimension **aventurière** et expérimentale et non seulement l'idée de servir un but.

- Éviter les incohérences :

Dans certains passages, il faudrait rendre cohérente l'association entre les parties qui correspondent. Par exemple, dans le programme de cycle 3, page 6, le premier objectif d'apprentissage est « Pratiquer le dessin dans ses différentes dimensions pour représenter » mais l'exemple de réussite présenté en vis-à-vis est « L'élève expérimente le dessin et le modelage dans une visée d'imitation du réel ou pour mettre en forme son imaginaire ». Dans ce cas, la pratique de la sculpture (modelage) est en décalage par rapport à la rubrique à laquelle elle est associée (dessin).

- Il est indiqué p.22 du programme d'AP du cycle 4 que l'étude des références culturelles ne saurait **être évaluée** en collège. Or cela paraît antinomique avec la liste de références dites « **obligatoires** ». Et de ce fait les enseignants décideront qu'elles ne sont pas obligatoires, étant trop nombreuses à l'être.

- **Élargir des axes de travail incompréhensiblement réducteurs :**

La dimension narrative (« Systèmes et rhéoriques d'une narration visuelle ») n'existe que dans les thèmes de la *création du monde* ou de la *glorification des héros* (par rapport à laquelle le nécessaire regard critique des élèves devrait d'ailleurs être précisé). Pourquoi brutalement une telle réduction sur un domaine si riche : l'infinité des récits traduits en images ? On ne dirait pas un domaine d'étude et un axe de travail, mais un exemple de **notion resserrée** à voir en situation pédagogique.

- **Préciser le besoin d'apport de vocabulaire spécifique dans la composante méthodique et théorique :**

Dans la page 17, partie « S'exprimer, analyser sa pratique et celle de ses pairs, s'ouvrir à l'altérité »

- « Dispositions réflexives »: il faudrait préciser le besoin de nommer avec cohérence les éléments par un vocabulaire spécifique d'arts plastiques auquel peut-être se raccorderaient les compétences CPS.

-> Créer des ponts logiques avec le contenu des autres enseignements est difficile avec cette structure dispersée. L'association Polychrome-edu souhaite un rendez-vous avec un temps consacré au traitement de cette question pour proposer des améliorations et des précisions.

**Les membres du Bureau Polychrome-edu
et les professeurs d'arts plastiques participants**